

## Réunion EMPLOI-FORMATION - 24 OCTOBRE 2017 à NANTES

Echanges Ligues des Pays de la Loire et Bretagne avec le CREPS de NANTES  
Formation DEJEPS - Signature Convention CREPS

---

**Présents :** Gérard BAUDRY (CREPS) - Frédéric LEGENTILHOMME (CREPS) - Bruno BELLET (Président PDL) - Christian DAVID (PDL) - Simon BUFFET (PDL) - Marie-Andrée AURIGNY (PDL) - René OIRY (PDL) - Fabrice DAVIS (PDL) - Bruno SIONNEAU (PDL) - Renan THEPAUT (Président BR) - Kenny RENAULT (BR) - Jean-René CHEVALIER (Président CD 44) - Gaël CHARRIER (CD 44)

**Excusés :** Sophie BODIN (Elue FFTT) - Christian GAUBERT (DTN Adjt)

---

**Présentation générale de la Formation DE JEPS** par Frédéric LEGENTILHOMME : objectifs ; métiers développeur-entraîneur-formateur ; volume horaire (1200 h) ; alternance ; attentes des clubs ; positionnement dans la filière fédérale en cours de rénovation.

Formation 2015-2016 plutôt positive en termes de nombre de candidats et de résultat (13 reçu sur 14). Le nombre de candidats est en baisse sur cette session 2017.

**Qu'est-ce qu'un DEJEPS ? Comment communiquer** auprès des entraîneurs pour le présenter et le valoriser ?

Kenny RENAULT : De gros efforts à faire sur la formation et son contenu

Bruno BELLET : Déficit d'infos sur ce qu'est le métier d'Educateur sportif

Il peut exister des formats différents dans la présentation et la communication :

- Gérard BAUDRY : peut-être revoir ou compléter le flyer promotionnel du CREPS existant pour une meilleure approche et pour un public plus large.
- dans les formations entraîneur fédéral et CQP : communiquer **positivement**
- **Décision de réaliser un support vidéo** (contenu et scénario par un élu, un salarié, un service civique) : Coordination → Pilotage : Simon BUFFET  
Intégration de témoignages (formateur, stagiaire),  
Calendrier : mi-mars 2018 clôture des inscriptions  
finalisation de la vidéo (+ flyer remodelé) pour décembre 2017

Diffusion : Utiliser différents canaux : outre les réseaux sociaux tels Facebook et Twitter, voire également les sites internet, des flyers, lors des Assemblées générales, colloque technique, ETR  
Faire intervenir des référents (éducateurs confirmés, tuteurs). Les CTD doivent être proactifs.

- formaliser
- convaincre
- donner envie

La formation dispensée doit être en quelque sorte un « couteau suisse » en phase avec les préoccupations actuelles que sont les besoins d'animations dans les clubs. La formation ne peut pas être tournée uniquement vers l'entraînement.

Exemple : la Fédération de JUDO qui privilégie la qualité de l'accueil et de l'encadrement

Des mesures incitatives et de reconnaissances seraient souhaitables.

### **Expression des besoins des structures :**

- Il s'agit de bien définir la légalisation des emplois en précisant les raisons pour lesquelles un DEJEPS est nécessaire.
- Dispositifs aide à l'emploi : des inquiétudes au niveau de l'impact sur le recrutement DE JEPS
- Les problèmes économiques sont souvent des freins au fait de ne pas passer un DE JEPS mais plutôt un BP JEPS qui lui ne comporte que 2 UC (1 et 2)
- Les clubs pensent d'abord à s'assurer que leurs entraîneurs ont bien leurs diplômes plutôt qu'à la qualité de leur formation.

Il s'agit d'attirer l'attention des associations sur les niveaux de diplôme nécessaires.

Réglementation/prérogatives : problème des CQP qui effectuent des temps pleins  
Bruno BELLET indique que la Ligue des Pays de la Loire fait un rappel à la réglementation en vigueur sur son catalogue de formations (Code du sport).

Parcours de Formation : Cibler les publics étudiants Prof d'EPS, éducateur territoriaux  
La formation à distance peut être privilégiée pour ceux qui ont des contraintes.

Organisation de journées de formation souhaitables auprès :

- de techniciens
- de tuteurs
- de dirigeants bénévoles

Gérard BAUDRY : pour le STAPS CREPS des passerelles sont en cours, notamment pour le judo, les activités nautiques.

Frédéric LEGENTILHOMME : une bi qualification avec un diplôme généraliste et un diplôme spécifique favorise l'employabilité (ex : BP JEPS APT + TT)

Kenny RENAULT : les clubs se mobilisent peu sur l'aspect formation. On fait au moins coûteux.  
La rencontre dirigeant-éducateur est importante pour se mobiliser et mobiliser.

**Fichier RH** : Mettre en place un outil simple et efficace permettant de dresser rapidement un état des lieux de l'implantation des professionnels et des entraînements.

Effectifs éducateurs sportifs : Bretagne : 60 ETP  
Pays de la Loire : 80 ETP

La Ligue de Bretagne recrute un agent de développement

Le système de transmission de l'activité est parfois trop descendant et insuffisamment transversal.  
Des techniciens dans des clubs peuvent très bien être en capacité de dispenser des cours.

Il serait bénéfique de s'appuyer sur des événements exceptionnels ou sur des manifestations sportives de prestige pour réunir les techniciens.

Exemple : Championnat d'Europe par équipes 2019 organisé en Pays de la Loire (à confirmer)

Il serait intéressant de proposer des projets tutorés aux stagiaires du DEJEPS autour de questions qui concernent le binôme dirigeant - salarié. Par exemple, la question de la qualité de l'accueil, de la qualité de l'encadrement (définition, choix d'indicateurs, mode d'évaluation, d'interrogation des licenciés, support de communication en amont et en aval au sein du club, outil de formation pour les dirigeants...).

Dans le cadre de la formation fédérale des dirigeants, il manque des outils, des contenus de formation sur des questions pratiques comme l'accueil, la labellisation, la connaissance des publics... Transmettre des exigences aux dirigeants et aux élus, c'est aussi une motivation pour eux ! On le voit dans des fédérations comme l'athlétisme, le handball, le judo.

L'IFEF va travailler autour d'un tryptique : valoriser / promouvoir / exiger afin de relancer l'intérêt pour les fonctions de dirigeant de club.

**Groupements d'employeurs** : l'idée est évoquée dans le cadre de la mutualisation. A définir sous quelle forme ?

Identification des besoins.

Contrats, conventions, mise à disposition (voir le guide des GE très bien fait : <http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/GuideGE.pdf>)

Bretagne : projet sportif territorial ; les dirigeants des Comités fébriles (peur de la perte d'autonomie) et pas prêts ; clubs figés et travaillant isolément. Création envisagée d'un centre de ressources numériques pour faire coïncider l'offre et la demande entraîneur-club. Différentes prestations possibles (suivi en compétition,...)

Pays de la Loire : Groupement d'employeurs en cours de réalisation : service Ligue à destination des clubs. Il reste des démarches administratives (création de l'association, mobiliser un conseil d'administration, gestion financière).

Idée : GE Pays de la Loire/Bretagne

## **BP JEPS TT**

Appel à candidature auprès des Ligues et réponse avant le 1<sup>er</sup> décembre 2017 :

Critères :

- Equipe pédagogique forte
- Structures d'accueil
- Historique des Formations
- Formés potentiels
- Voies de Formations différentes (app,)
- Appui Organisme de Formation
- Répartition géographique

Renan THEPAUT : favorable plutôt de soutenir et pérenniser le DE JEPS que partir sur un BP JEPS en plus.

Sollicitées par la Fédération, Les deux Ligues ne seraient pas à l'heure actuelle candidates pour accueillir la création des nouveaux BP JEPS TT ne se sentant pas suffisamment prêtes.

Elles envisagent toutefois avec le CREPS de rédiger un courrier commun informant la Fédération de l'intérêt d'une telle démarche à moyen terme dans le cadre d'une mutualisation afin de ne pas multiplier les cadres et en profitant des structures existantes.